



VILLE
de
CHATEAUBRIANT

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE PUBLIQUE DU JEUDI 19 OCTOBRE 2023

DIRECTION GÉNÉRALE
DGS/MH

Membres en exercice : 33

Délibération n° 90 – **Demande de subvention pour la restauration d'œuvres d'art**

Le dix-neuf octobre 2023, à dix-huit heures quinze, les membres du Conseil Municipal de la commune de CHÂTEAUBRIANT, convoqués en session ordinaire le treize octobre 2023, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, dans la salle ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Alain HUNAULT, Maire.

Etaient présents :

M. HUNAULT, Mme CIRON, M. BOISSEAU, Mme BOMBRAY, M. NOMARI, Mme SONNET, M. MARSOLLIER, Mme BOURDAIS, M. PADIOLEAU, Mme BOURDEL, M. GICQUEL, M. FLATET, M. TRIMAUD, Mme JARRET, M. LE MOEL, M. KESKIN, Mme PAYET, Mme DEGRE, Mme CHAUVIN, Mme HEBERT, Mme RICHET, M. BARON, M. GAUDIN, Mme LEGRAIS-OZBERK, Mme ORAIN, Mme PALIERNE, M. LE HECHO.

Etaient excusés :

Mme GITEAU a donné procuration à Mme CIRON
M. AMIOUNI a donné procuration à M. BOISSEAU
M. SINENBERG a donné procuration à Mme SONNET
M. EMERIAU a donné procuration à Mme BOMBRAY
M. BEASSE a donné procuration à M. NOMARI
Mme GALLAND a donné procuration à M. LE HECHO



Secrétaire de séance : Mme HEBERT

OBJET : Demande de subvention pour la restauration d'œuvres d'art

EXPOSÉ

Dans le cadre des expositions à la Micro-Folie, la Ville de Châteaubriant sélectionne des œuvres d'art issues des collections du musée municipal qu'elle souhaite présenter au grand public. Ainsi, en 2023, elle a engagé la restauration de 14 œuvres d'art.

Ces œuvres ont été présentées lors des Journées Européennes du Patrimoine 2023, et restent exposées jusqu'au mois de décembre. Des médiations régulières pour le grand public comme pour les scolaires sont organisées afin d'expliquer les particularités artistiques et culturelles de ces œuvres restaurées.

C'est dans ce cadre, que la Ville bénéficie du soutien et de l'accompagnement de la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour les restaurations d'œuvres d'art. En effet, l'Etat subventionne le projet de restauration visant à l'amélioration des conditions de conservation des collections publiques à hauteur de 40% des dépenses réelles.

Ainsi, il vous est proposé d'autoriser le dépôt de demandes de subventions nécessaires pour le financement de ces restaurations permettant d'assurer la bonne conservation de ces collections.

DECISION

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide :

1. de solliciter des subventions auprès de la DRAC et de la Région, pour la restauration des 14 œuvres d'art des collections du musée municipal,
2. d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant
A l'Hôtel de Ville, le 19 octobre 2023

Préfecture de Loire-Atlantique

044-214400368-20231026-3-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 26-10-2023

Publication le : 26-10-2023

La secrétaire de séance,

Ilona HEBERT



Le Maire,

Alain HUNAUT

Le Maire,
Alain HUNAUT

